

Zeitschrift: Ingénieurs et architectes suisses
Band: 109 (1983)
Heft: 5

Vereinsnachrichten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 18.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Carnet des concours

Aménagement du village de Chêne-Bougeries — Concours d'idées

Résultats

- 1^{er} prix: Fr. 17 000.— M. Dominique Reverdin, collaborateur: M. R. Meige
 2^e prix: Fr. 13 000.— MM. Gianfranco Agazzi, Olivier Archambaud, et Enrico Prati
 3^e prix: Fr. 8 000.— SRA (Studio de réalisation architecturale), MM. Claude K. Morel, Pierre L. Kossler, M^{me} Marie-Christine Kossler, collaborateur: Peter Versteegh
 4^e prix: Fr. 7 000.— MM. J. Farago et M. Vatre et MM. Dany, Montessuit et Carlier
 5^e prix: Fr. 5 000.— MM. E. Dunant et J. Dubey
 1^{er} achat: Fr. 3 000.— MM. C. Canellopoulos, M. Ducrest et R. Quincero, M^{me} A. Ducrest-Reverdin
 2^e achat: Fr. 1 000.— MM. Broennimann, Henriod et Hiestand, collaborateurs: M. Philippe Verolet et M^{me} Marie-Cécile Garin.

Nous reviendrons sur ce concours dans un de nos prochains numéros.

Ecole de la construction, Tolochenaz

Résultats

Le jury chargé d'examiner les projets s'est réuni les 31 janvier, 1^{er} et 7 février 1983, sous la présidence de M. Robert Girsberger, président de la Fédération vaudoise des entrepreneurs, Lausanne, et a décerné les prix suivants:

- 1^{er} prix: 22 000 fr., MM. Bernard Gachet et Patrick Mestelan, architectes, Lausanne;
 2^e prix: 17 000 fr., MM. Youssef Belkacem et François-A. Guth, architectes, Lausanne;
 3^e prix: 9 000 fr., MM. Pierre Bonnard, Kutman Ersan et René-H. Blanc, architectes, Lausanne;
 4^e prix: 7 000 fr., MM. F. Brugger, E. Catella et E. Hauenstein, architectes, Lausanne;
 5^e prix: 6 000 fr., M. Fonso Boschetti, architecte, Lausanne;
 6^e prix: 5 000 fr., MM. G. Glauser et H. Vuilleumier, architectes, Lausanne;
 7^e prix: 4 000 fr., M. Yves Ruchti, Yverdon.

Le jury recommande à l'unanimité à l'organisateur de choisir le premier prix pour l'exécution tout en formulant les recommandations suivantes: réétude du bâtiment administratif de la FVE, de son implantation et de son articulation avec l'Ecole, redéfinition de l'accès des poids lourds, réexamen des communications entre les salles de théorie du niveau supérieur.

Ecole professionnelle à l'avenue Gindroz à Lausanne (2^e degré)

Lors du concours initial le jury avait recommandé à la Municipalité de Lausanne de demander aux bureaux-lauréats:

- M. Fonso Boschetti, arch. FAS/SIA et collaborateurs, Epalinges, 1^{er} prix,
 — M. Brunello Bonomi, arch. EPFL/SIA, M. Ivan Kolecek, arch. VUT/SIA, Lausanne, 2^e prix,

un complément d'études afin d'affiner les propositions initiales en vue de permettre au jury fonctionnant comme commission d'experts de faire une proposition concrète du choix d'un mandataire.

Le jeudi 3 février 1983, la commission d'experts a porté son choix sur le 1^{er} prix initial qui se trouve reconduit (sous réserve d'une suite à donner par les autorités communales).

Une exposition des projets remaniés des deux lauréats se tiendra du 15 au 28 mars prochains dans le hall d'entrée du Bâtiment de l'administration communale, place Chauderon 9, à Lausanne, les jours ouvrables, de 7 h. à 11 h. 45 et de 13 h. à 21 h.

Concours international «Opéra Bastille»

Les membres du Conseil de l'Union internationale des architectes se sont réunis à Santiago du Chili à l'occasion de leur 58^e session. Ils ont évoqué les conditions dans lesquelles était lancé le concours pour la construction de l'Opéra, place de la Bastille à Paris.

Le Conseil a profondément regretté que, malgré les efforts de son délégué auprès de l'organisateur du concours, les recommandations établies par l'Union internationale des architectes n'aient pu être, toutes, respectées. Il ne peut accorder son patronage à ce concours, ni maintenir son délégué auprès des organisateurs, ni désigner de représentant UIA au sein du jury.

Cette position fait suite au communiqué de presse de l'UIA du 12 janvier 1983, qui précisait, en outre:

«... le règlement de ce concours s'inspire de la réglementation de l'Unesco, à l'exception de la composition du jury qui ne comporte pas, comme spécifié dans les recommandations UIA, une majorité d'étrangers (9 étrangers et 11 Français) bien qu'étant composé d'une majorité d'architectes...»

Nécrologie

Hans Gerber; professeur 1904-1982

Le professeur Hans Gerber nous a quittés le 10 septembre à l'âge de 78 ans, après une vie professionnelle et familiale bien remplie.

Il travailla plus de vingt ans au Département des turbines hydrauliques de la fabrique de machines Escher-Wyss à Zurich. Il fit preuve de sens pratique, et ses dons linguistiques lui facilitèrent les contacts humains. Il connut aussi bien la crise économique que la période où la guerre faisait des ressources hydrauliques un élément vital de l'autarcie suisse.

Nommé professeur à l'Ecole polytechnique fédérale à Zurich en 1950, il contribua au renouveau d'échanges internationaux, marqué notamment par la création de la section «Machines et cavitation» de l'AIHR et par l'élaboration de Codes d'essais internationaux. L'essor de l'industrie des machines hydrauliques se manifesta pour lui dans le grand nombre d'essais de turbines qu'il exécuta avec ses assistants.

A cette époque, l'importance accordée à l'énergie hydro-électrique se répercutait dans les plans d'étude et attirait un grand nombre d'étudiants. Par son expérience et son éthique d'ingénieur, le professeur Gerber fit comprendre aux jeunes qu'en plus du savoir, il faut le sens de la responsabilité et de la décision. La vague de contestation de 1968 et la désaffection pour la technique traditionnelle ont profondément touché le professeur Gerber, au point de déterminer la date de sa retraite.

Comme retraité cependant, son intense activité a montré que l'hydraulique n'était pas morte. Le professeur Gerber a eu le bonheur de continuer à travailler comme expert, qu'il s'agisse de turbines, de pompes d'irrigation ou de jets d'eau dont il était l'expert par excellence.

Ses amis dans le monde entier gardent un souvenir ému de lui. Même ceux qui ne partageaient pas ses vues appréciaient les anecdotes de ce grand voyageur et surtout respectaient en lui le courage et la rectitude.

Bernard Chaix, prof. EPFZ

Actualité

Les ingénieurs et les architectes face à la physique du bâtiment

L'Association internationale des Ponts et Charpentes (AIPC), consciente de l'importance de ces questions, a mis sur pied une commission de travail. Un rapport¹ — en anglais — de M. K.

¹ IABSE Surveys — S 21-82. «Building Physics — Trends and Future Tasks for Civil Engineers and Architects», K. Gertis, August 82.

Gertis, explique les tendances et les tâches futures dans la physique du bâtiment.

Ce texte définit tout d'abord les domaines concernés:

- chaleur et énergie
- humidité
- incendie
- acoustique
- lumière
- microclimat.

Puis il définit des priorités et les exprime à l'aide de quelques titres percutants:

- Ce sont les coûts de fonctionnement et d'entretien des bâtiments qui «nous dévoient».
- Les gens deviennent de plus en plus sensibles aux atteintes sonores.
- Les «dégâts» dans la construction prennent des proportions inquiétantes.

Les tâches principales de la commission sont définies au moyen d'une liste de sujets et de suggestions.

Souhaitons que les membres suisses de cette commission soient appuyés dans leur tâche!

Olivier Barde

Vie de la SIA

Communications SVIA

Candidatures

M. Uwe Bremen, ingénieur civil, diplômé EPFL en 1983. (Parrains: MM. J.-C. Badoux et M. Mingard.)

M. Gilbert Favre, architecte, titulaire de «Master of science» en architecture de l'Université Columbia de New York. (Parrains: MM. H. Schaffner et J. Kropf.)
 M. Dominique Montavon, architecte, diplômé de l'EPFL en 1982. (Parrains: MM. R. Vittone et J.-M. Lamunière.)

M. Testuz Alfred, ingénieur civil, diplômé EPFL en 1973. (Parrains: MM. B. Schmutz et Ch. Bader.)

M. Videla José, ingénieur mécanicien, diplômé EPFL en 1982. (Parrains: MM. G. Spinnler et R. Flatt.)

Nous rappelons à nos membres, que conformément à l'article 10 des statuts de la SVIA, ils ont la possibilité de faire une opposition motivée *par avis écrit* au comité de la SVIA, dans un délai de 15 jours.

Passé ce délai, les candidatures ci-dessus seront transmises au Comité central de la SIA.

Bibliographie

Ouvrages reçus

Conception architecturale, industrialisation ouverte, informatique. Le système Sigma-Industrialisation ouverte: définition d'un système informatique d'aide à la conception de logements par composants industrialisés ouverts. Thèse de M. François-Joseph Z'Graggen, architecte EPFL. Un volume au format A4, broché.